



Le Mercredi 23 décembre 2020

Le Maire de Cour-Cheverny

à

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur

Objet : Non reconnaissance catastrophe naturelle Maisons Fissurées
2019

Nos Réf : FC/NC

Affaire suivie par : Nelly CHAUVET

Monsieur le Ministre,

Malgré mes divers échanges avec plusieurs Députés, Sénateurs et Ministres Loir-et-Chériens de ces dernières semaines concernant l'augmentation du nombre de maisons fissurées et l'aggravation de leur état sur ma commune, je me permets de revenir vers vous avant qu'une nouvelle catastrophe ne voit le jour, humaine cette fois.

En effet, je ne souhaite pas vous entretenir sur les critères techniques retenus par la commission interministérielle pour reconnaître, ou non, une commune en état de catastrophe naturelle. Ceux-ci demeurent néanmoins discutables, surtout lorsque l'on sait que Météo-France, qui guide vos décisions, ne dispose pas de station météo à moins de 50 kms de Cour-Cheverny. Au vu de cette seule considération, il est déjà impossible d'expliquer à un administré de Cour-Cheverny que la commune n'est pas reconnue, alors qu'un administré de la commune voisine de Cellettes, habitant de l'autre côté de la même rue, est lui, reconnu !..

Comme vous le savez et suite au reportage télévisé retransmis dans l'œil du 20h sur France 2 le 16 décembre dernier, les lézardes des quelques 250 maisons touchées par ce fléau à Cour-Cheverny s'élargissent de mois en mois, les terrasses s'affaissent sur une hauteur de plus de 10 cms, certains plafonds intérieurs ou murs, intérieurs ou extérieurs, sont maintenus par des étais... En raison des mouvements de terrain liés à la sécheresse et à la réhydratation de sols, d'autres habitants redoutent la fracture de canalisations souterraines, de gaz notamment... Enfin, avec l'arrivée de l'hiver, certains sinistrés s'appêtent à calfeutrer les fissures de leurs constructions avec des linges pour s'isoler du froid, tant bien que mal...

.../...

.../...

Sur le plan humain, cette situation devient catastrophique d'autant plus que le phénomène prend de l'ampleur chaque année depuis 2015. Certains administrés sont à bout de nerfs, à la limite du suicide pour quelques-uns d'entre eux pour qui la santé, physique et psychologique, a fortement décliné sur cette même période. Nombreux sont ceux qui craignent d'entendre de nouveaux et violents craquements nocturnes, et la découverte de nouvelles fissures le lendemain matin. Certains ont peur que leur maison s'effondre partiellement... Des assistantes maternelles ont peur de voir retirer leur agrément par le Conseil Départemental, en raison du manque de sécurité de leur habitation. Toutes ces victimes sont sincèrement traumatisées par l'état désastreux de leur bien. Elles constatent amèrement que le fruit du travail de leur vie tombe en lambeaux et qu'elles n'ont aucun espoir de pouvoir s'en relever dignement, sans la reconnaissance de la commune en état de catastrophe naturelle.

Certes, des aides financières ont été mises en place pour des sinistrés dont la commune n'a pas été retenue en l'état de catastrophe naturelle. Toutefois, même si certains seraient éligibles sur ma commune, cette aide de 10 000 € ne représenterait qu'une goutte d'eau au vu des réparations que les maisons nécessiteraient. La reconnaissance se fait tellement attendre depuis plus de 5 ans que les fissures sont bien trop béantes pour être remises en état avec seulement quelques milliers d'euros. Et les propriétaires sont incapables d'ajouter la différence financière, bien trop importante...

Par ces quelques lignes, je souhaitais vous alerter sur la situation dramatique et désespérée que vivent au quotidien de nombreux citoyens de ma commune, et ce, depuis plusieurs années. Leur bien n'a plus de valeur, il est devenu invendable. Les membres de mon équipe municipale s'emploient activement à les soutenir moralement et psychologiquement, mais ils ne peuvent faire plus. Notre commune ne compte que 2 800 habitants.

Aussi, et au nom de tous mes administrés, je vous serais reconnaissant de bien vouloir prendre conscience de cette catastrophe et de dépêcher des agents de vos services sur place, ou des parlementaires ou ministres, afin qu'ils se rendent compte réellement de la situation sur le terrain, et avant qu'une catastrophe humaine soit à déplorer... En effet, l'actualité difficile de l'année 2020 n'a rien épargné à nos sinistrés.

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'informations ou pour toute visite officielle que vous daigneriez m'accorder sur site.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le Maire,
François CROISSANDEAU

